

SNES-FSU Modèle de lettre aux parents ou de motion à adapter à la situation de l'établissement

**Motion pour le CA du
du collège.....**

Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (Rajouter si d'autres représentants élus au CA s'associent à la motion)

Le gouvernement prétend que sa réforme du collège est au service des élèves et notamment les plus en difficulté. Au bout de trois mois de mise en œuvre, les enseignant-es ne sont pas de cet avis.

Dans tous les collèges, la réforme entraîne une diminution des heures d'enseignement disciplinaire sur les 4 années (exemple :).

Globalement, elle conduit aussi à une moindre diversification des enseignements proposés aux élèves dans les établissements : suppression de classes bilangues (exemple....), remplacement du latin-grec par un enseignement de complément LCA dont l'horaire est squelettique et l'existence remise en cause chaque année ; fragilisation des groupes en sciences ou en technologie, dont l'organisation n'est plus garantie et dépend des choix et des moyens revus à chaque rentrée.

Les **Enseignements pratiques interdisciplinaires**, censés inciter à travailler en équipes, posent des problèmes insolubles pour les professeurs censés intervenir dans ce cadre. En effet, comment traiter l'intégralité du programme avec des EPI imposés dans les horaires globaux de la discipline, sans sacrifier le temps nécessaire aux élèves qui en ont le plus besoin ? Comment travailler ensemble et fournir un travail de qualité, alors que la réforme ne prévoit aucun temps de concertation, et qu'elle contraint en outre à préparer jusqu'à quatre programmes de front ? Sans compter que les enseignants en service partagé sur plusieurs établissements sont dans l'incapacité matérielle d'échanger avec leurs collègues. Comment travailler collectivement, quand « l'autonomie » de la réforme place des disciplines en situation de concurrence pour obtenir des heures de co-intervention, du travail en groupe, ou la mise en place d'un enseignement de complément (langues et culture régionales, par exemple) ?

L'Accompagnement personnalisé de la réforme est un dispositif virtuel : l'État ne garantit plus de l'AP par des moyens identifiés, mais renvoie aux établissements la responsabilité de financer des groupes : or, comment s'occuper individuellement des élèves quand les classes ne sont pas dédoublées, ce qui arrive très souvent, encore une fois pour des questions de moyens ? Dans ces conditions, l'AP ne peut être intégrée efficacement dans une progression logique des séquences prévues par les enseignants, et elle se révèle totalement : artificielle. Parallèlement, d'autres dispositifs se surajoutent : histoire des arts (HIDA), éducation aux médias et à l'information (EMI), 4 parcours (parcours citoyen, parcours santé, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir).

Les enseignants s'épuisent à essayer de donner sens et cohérence à des prescriptions qui partent dans des directions multiples, sans se rattacher à des objets d'étude ancrés dans les disciplines. Cet éclatement n'est pas de nature à permettre la réussite des élèves les plus en difficulté. Ils s'inquiètent aussi d'une moins grande lisibilité des enseignements finalement offerts aux élèves et d'une remise en cause du cadre national quand un certain nombre de choix sont faits dans les établissements (groupes, co-intervention, options)

Beaucoup d'enseignants sont d'ores et déjà en situation de saturation. Et comme si cela ne suffisait pas, la mise en place du nouveau Livret scolaire unique se fait dans une confusion totale, avec parfois de nouvelles injonctions sur les modalités d'évaluation. Ces prescriptions chronophages laissent présager une complexité supplémentaire dont l'intérêt pour les élèves et leur famille n'est absolument pas évident.

Pour toutes ces raisons, les enseignants souhaitent une réforme du collège différente qui, pour être efficace, suppose la réduction des effectifs des classes, une diversification possible des situations pédagogiques, des programmes plus cohérents, un système éducatif moins concurrentiel à l'aide d'une carte scolaire revisitée.